

## إشكاليات اشتقاقية في دمج المصطلحات المعلوماتية الأنكلو-أمريكية في اللغة العربية

جوزيف آكوب أورفه لي<sup>1</sup>

1- مدرس اللسانيات العامة في قسم اللغة الفرنسية، كلية الآداب والعلوم الإنسانية، جامعة حلب.

### الملخص:

إن تعريب مصطلحات علم المعلوماتية قد قادنا إلى دراسة أصل هذه المصطلحات، ما جعلنا نميز اللغة التي يقال عنها إنها لغة "مُصدّرة" لمفردات المعلوماتية، ألا وهي اللغة الأنجلو-أمريكية. وفي حقيقة الأمر، تبدو هذه اللغة مصدراً رئيساً للاستعارات اللغوية المتعلقة بعلم المعلوماتية. لا يسلط البحث الحالي الضوء على ظاهرة دمج المصطلحات المعلوماتية الأنكلو-أمريكية في اللغة العربية فحسب، بل على ظاهرة الاشتقاق في اللغة العربية أيضاً وقواعده التي يخضع لها هذا الدمج. فيتناول الاشتقاق بأنواعه المختلفة وتاريخه وتطوره، ويستعرض بعضاً من التعاريف المتعلقة به. كما يتناول بعض الإشكاليات الاشتقاقية التي يفرضها دمج هذه المصطلحات في اللغة العربية. وقد ألقينا نظرة على الدور الذي تلعبه بعض مجامع اللغة العربية في تطوير ونشر المصطلحات التقنية باللغة العربية. وفي محاولة لمعالجة الإشكاليات التي تواجهها عملية تطبيق قواعد الاشتقاق على المصطلحات المعلوماتية الأجنبية المعربة، أي بعد دخول هذه المصطلحات إلى اللغة العربية واندماجها فيها، اقترحنا حلاً عاماً للمشاكل المطروحة. وعلى مستوى الإشكاليات الاشتقاقية التي يطرحها دمج المصطلحات المعلوماتية الأنكلو-أمريكية في اللغة العربية، لاحظنا أن استخدام الاشتقاق في اللغة العربية يفتح آفاقاً جديدة لتعريب المصطلحات المعلوماتية الأجنبية. وفي الواقع، فإن هذا الاشتقاق يسمح بإيجاد كلمات ومعانٍ جديدة باستخدام جسد اللغة العربية نفسه. كما لاحظنا أن اللغة العربية لديها القدرة على إعادة إنتاج كلمات من صيغتها المعربة نفسها لأنها تستفيد من عمليات اشتقاقية مفيدة بفضل مرونة نظامها الصرفي ووفرة مفرداتها على التوسع الصرفي. وإن كنا قد تجنبنا دراسة بعض الموضوعات المتعلقة بظاهرة دمج المصطلحات المعلوماتية الأنكلو-أمريكية في اللغة العربية، فذلك لأننا تركناها لدراسة مستقبلية أخرى. والله الموفق.

تاريخ الإيداع: 2025/04/27

تاريخ القبول: 2025/07/15



حقوق النشر: جامعة دمشق -  
سورية، يحتفظ المؤلفون بحقوق  
النشر بموجب الترخيص  
CC BY-NC-SA 04

الكلمات المفتاحية: تعريب، معلوماتية، دمج، مصطلحات، اشتقاق، العربية، مجمع، أنجلو-أمريكي.

## Problématique dérivationnelle de l'intégration de la terminologie informatique anglo-américaine dans l'arabe

Joseph Agop Ourfahli<sup>1</sup>

<sup>1</sup>–Professeur de linguistique générale au Département de Français, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université d'Alep.

### Résumé:

L'arabisation des termes informatiques nous a conduit à étudier l'origine de ces termes, ce qui nous a fait distinguer la langue exportatrice de la terminologie informatique. Il s'agit de l'anglo-américain. En fait, cette langue semble être une source majeure d'emprunts linguistiques liés à l'informatique. La recherche présente met en évidence non seulement le phénomène de l'intégration de la terminologie informatique anglo-américaine dans la langue arabe, mais aussi la dérivation arabisante et ses règles auxquelles soumet cette intégration. Cette étude analyse les divers types de dérivation arabisante, en tenant compte de son histoire et de son évolution. Nous nous penchons également sur la problématique dérivationnelle soulevée par l'intégration de la terminologie informatique anglo-américaine dans la langue arabe. À propos, nous jetons un coup d'œil sur le rôle que jouent certaines Académies de langue arabe dans l'élaboration et la diffusion de la terminologie technique en arabe. En plus, nous élaborons des principes de dérivation basés sur les termes informatiques déjà adoptés et couramment utilisés en arabe, tout en suggérant des approches globales pour résoudre d'éventuelles difficultés liées à la dérivation. Concernant la problématique de la dérivation soulevée par l'intégration de la terminologie informatique anglo-américaine dans la langue arabe, nous avons observé que l'adoption de la dérivation arabisante offre des opportunités inédites pour l'arabisation des termes informatiques étrangers. En effet, ce processus de dérivation facilite la création de nouveaux mots et significations en s'appuyant sur le corps de la langue arabe elle-même. Nous avons également constaté que celle-ci est en mesure de générer des mots à partir de leur forme arabisée, bénéficiant ainsi de procédés dérivationnels efficaces grâce à la souplesse de son système morphologique et à la capacité de son vocabulaire à s'élargir morphologiquement.

**Mots-clés:** Arabisation, Informatique, Intégration, Terme, Dérivation Arabisante, Arabe, Académie, Anglo-Américain.

Received: 27/04/2025

Accepted: 15/07/2025



**Copyright:** Damascus University- Syria, The authors retain the copyright under a CC BY- NC-SA

## 1. Introduction:

Il est indéniable que l'arabe est reconnu comme une langue dynamique, capable de s'adapter aux diverses avancées scientifiques et technologiques. Sur ce point, des preuves indéniables continuent de démontrer que la langue arabe présente des avantages uniques en matière de création terminologique. À partir de ces preuves, nous retraçons l'évolution historique de la langue arabe en tant que langue des sciences, ainsi que sa capacité à générer une nouvelle terminologie, à dériver plusieurs mots et à enrichir conséquemment son vocabulaire. Afin de définir le concept de la dérivation arabisante comme processus de formation de nouveaux mots, il convient de noter que cette dérivation الاشتقاق /a:lifṭiqa:q/ constitue l'une des caractéristiques les plus significatives de la langue arabe. Cette étude débute par une définition de la dérivation, suivie d'un examen de l'histoire et de l'évolution de la dérivation arabisante. Ensuite, pour mieux appréhender le processus de cette dérivation, nous analysons ses différentes typologies. Enfin, nous abordons la problématique liée à la dérivation découlant de l'intégration de la terminologie informatique anglo-américaine dans la langue arabe en trois étapes:

1. Nous examinons le rôle crucial que jouent certaines Académies de langue arabe dans l'élaboration et la diffusion de la terminologie technique en langue arabe;
2. Nous identifions les règles de dérivation à partir des termes informatiques déjà intégrés et actuellement utilisés en arabe;
3. En conséquence, nous proposons des solutions générales pour résoudre les éventuels problèmes liés à la dérivation.

À noter que plusieurs études se sont penchées sur les défis de l'arabisation de la terminologie en informatique. Nous citons notamment celle de Fouad KHOURY, qui a abordé un sujet très proche en 1991, selon une approche systémique.

## 2. Brève histoire de la dérivation arabisante:

La création lexicale ou terminologique, fondée sur le potentiel morphologique inhérent à la langue arabe, évoque immédiatement ce qu'on désigne par la dérivation arabisante (arabe: الاشتقاق /a:lifṭiqa:q/). En explorant le phénomène de cette dérivation, qui suscite des opinions diverses et des perspectives divergentes parmi les linguistes arabes, nous constatons qu'il présente un intérêt certain. En effet, nous nous contentons d'éclaircir certains aspects de ce phénomène, notamment ceux qui peuvent parfois prêter à confusion. Dans cette optique, nous allons passer en revue les différentes définitions de la dérivation arabisante, en respectant un ordre plus ou moins chronologique, pour lever toute confusion entourant ce concept.

### 2.1. Définition de la dérivation arabisante:

En abordant les opinions des linguistes arabes et de leurs perspectives concernant la dérivation et ses différentes typologies, il est opportun de fournir quelques définitions intégrées dans les cadres historique et évolutif.

#### 2.1.1. Cadre historique:

Il est indéniable que la dérivation, profondément enracinée dans l'histoire des langues sémitiques, y compris l'arabe, est un phénomène qui perdure et demeure inséparable des langues vivantes. Explorons les contributions des linguistes arabes anciens, en particulier celles du polygraphe Ali ibn Muhammad al-Jurjani (1339–1413), qui nous ont légué des définitions éclairantes de la dérivation. Selon lui, « dériver, c'est tirer une expression d'une autre, telles que les deux sont en rapport l'une avec l'autre sur le plan sémantique et de la combinaison [consonantique], mais différentes l'une de l'autre en ce qui concerne la forme. » (Larcher, 2008, 87). À la lumière de cette définition, on comprend que la dérivation arabisante repose sur la formation d'un mot à partir d'un autre mot, et non par l'utilisation directe d'une racine. Par exemple, le mot كمبيوترك /kumbju:traka/ (français: ton ordinateur) peut être tiré du mot كمبيوترها /kumbju:traha:/ (français: son ordinateur), et vice-versa.

Dans son traité intitulé: إرشاد الفحول إلى تحقيق الحق من علم الأصول (Conseiller les compétents dans la réalisation du droit à partir de la jurisprudence), le savant Muhammad Ash-Shawkani (1759–1839) nous

propose une définition alternative de la dérivation arabisante. Selon lui, cette dernière est liée au fait qu'« il y a de l'analogie entre deux prononciations au niveau sémantique et compositionnel puisque l'une des deux prononciations peut se référer à l'autre » (الشوكاني، 1992، 117). En comparant la définition d'al-Jurjani à celle<sup>1</sup> d'Ash-Shawkani, on peut conclure que leurs différences sont relativement minimes et que la dérivation à partir d'une racine trilitère<sup>2</sup> ou quadrilitère<sup>3</sup> est absente.

### 2.1.2. Cadre évolutif:

Aujourd'hui, il est évident que la majorité des définitions proposées par les linguistes arabes anciens concernant la dérivation résonnent fortement parmi les chercheurs arabes contemporains, qui, selon nous, ont reformulé ces idées anciennes dans un style plus moderne. De ces chercheurs, nous évoquons le linguiste libanais Louis Maalouf<sup>4</sup> qui, dans son dictionnaire: المُنْجِد (Al-Munjid), définit la dérivation comme « une science qui vise à reproduire des mots à partir de leur forme actuelle jusqu'à la dernière connue » (معلوف، 2001، 785).

Il est évident que ce linguiste a saisi avec précision le processus de la dérivation et qu'il l'a défini de manière relativement claire, surtout lorsqu'on le compare aux approches de ses prédécesseurs anciens. Selon la définition<sup>5</sup> de Maalouf, tout mot peut être considéré comme originaire ou dérivé. Par ailleurs, les linguistes arabes contemporains ont précisé que la dérivation en arabe repose sur la formation de plusieurs mots à partir de racines trilitères.

De ces linguistes arabes, nous mentionnons ici David Cohen<sup>6</sup>, qui « répète ce que la plupart des arabisants disent et écrivent, à savoir que tel mot est dérivé de telle racine, ou encore est de telle forme dérivée de telle racine (cette double formulation [...] montre la difficulté qu'ont les arabisants à préciser les relations entre les trois éléments qu'ils utilisent: racine, schème<sup>7</sup> – ou forme – et mot).» (Larcher, 2008, 86). Ce linguiste est particulièrement loué pour avoir démystifié de nombreuses idées erronées sur la dérivation, notamment celles véhiculées par les linguistes arabes anciens. Il a adressé ses réponses à ceux qui rejettent complètement la notion de dérivation et soutiennent que "tout mot est originaire". En revanche, il a également répondu à ceux qui soutiennent l'idée opposée et prétendent que "tout mot est dérivé". Selon lui, «la racine n'est pas seulement, avec la forme ou schème, un des deux éléments de la structure d'un mot arabe et sémitique, encore est-ce la base de ce mot. C'est d'elle qu'il est dérivé, c'est sur elle qu'il est "formé"». (Larcher, 2008, 86). Selon nous, l'hypothèse la plus plausible est que la dérivation dans la langue arabe, ainsi que dans les autres langues sémitiques, repose principalement sur la création de mots à partir de racines trilitères, c'est-à-dire composées de trois consonnes (exemple: ن ق ر، NQR, cliquer), ou de racines quadrilitères, formées quatre consonnes (exemple: ف ر م ت، FRMT, formater). Toutefois, il convient de rappeler que, grâce à la dérivation, les Arabes ont créé des mots à partir de verbes, de noms, et même de lettres, avec des degrés d'intensité et des formes très diversifiées.

<sup>1</sup> Concernant la définition de la dérivation arabisante, celle que le savant Ash-Shawkani nous a présentée, nous l'avons traduite de l'arabe:

"أن تجد بين اللفظين تناسباً في المعنى والتركيب، فترد أحدهما إلى الآخر."

<sup>2</sup> Racine qui comporte trois consonnes servant de support aux éléments vocaliques.

<sup>3</sup> Racine qui comporte quatre consonnes servant de support aux éléments vocaliques.

<sup>4</sup> Louis Maalouf, né en 1867 à Zahlé, décédé en 1946 à Beyrouth, est un linguiste libanais et un père jésuite.

<sup>5</sup> En ce qui concerne la définition de la dérivation que Louis Maalouf nous a présentée, nous l'avons traduite de l'arabe:

"علم يبحث في تولد الكلمات صعوداً من وضعها الحاضر إلى أبعد وضع لها معروف."

<sup>6</sup> David Cohen, né en 1922 à Tunis, décédé le 9 mars 2013 à Marseille, est un linguiste, spécialiste des langues chamito-sémitiques.

<sup>7</sup> Selon le **Dictionnaire français en ligne gratuit**, le schème se définit ainsi : En arabe, partie du mot, complémentaire à la racine. Par exemple, la racine ك ت ب، *KTB* ("écrire") associée au schème \*A\*a\*a ("action réciproque") donne كَاتَبَ، *KATaBa* ("s'échanger une correspondance").

De cette manière, la racine trilitère joue un rôle clé en conférant un sens général et commun entre les différents mots qui en dérivent. Pour avoir un sens plus précis ou particulier, on peut ajouter à la racine trilitère (exemple: NQR) des voyelles brèves (exemple: نَقَرَ [nuqira], on clique) ou longues (exemples: ناقور [na:qu:r], trompette; ناقِر [na:qir], cliqueur<sup>8</sup>; etc.), et on peut également doubler l'une de trois consonnes sur lesquelles se base la racine (exemple: نَقَّرَ [naqqara], chercher, ternir ou reprocher). Il en est de même pour la racine quadrilitère (exemple: FRMT), on peut y ajouter des voyelles brèves (exemple: فُرْمِتَ [furmita], on formate) ou longues (exemple: فرمّطة [farmataṭ], formatage). Ainsi, dans la langue arabe, les mots prennent forme et leurs significations évoluent à partir de racines constituées de trois ou quatre consonnes. Ces racines, souvent sujettes à des transformations imposées par des règles morphologiques, engendrent de nouvelles significations pour les mots dérivés. D'après les exemples précédemment mentionnés, nous pouvons dire que la dérivation arabisante se caractérise par une diversité propre à elle. Mais quels sont les différents types dans lesquels se répartit la dérivation arabisante?

### 3. Types de la dérivation arabisante:

Les grammairiens et linguistes arabes de l'époque ancienne ont identifié plusieurs formes de dérivation propres à leur langue. Ils ont défini trois principaux types de dérivation arabisante:

1. La petite dérivation (arabe: الاشتقاق الصغير /a:lifṭiqa:q a:lsʿayjr/);
2. La grande dérivation (arabe: الاشتقاق الكبير /a:lifṭiqa:q a:lkabjr/);
3. La très grande dérivation (arabe: الاشتقاق الأكبر /a:lifṭiqa:q a:lʿakbar/).

#### 3.1. La petite dérivation:

Ce type de dérivation est déterminé par l'ordre des consonnes présentes dans le mot d'origine et le mot dérivé. Selon Muhammad al-Jurjani, «la petite dérivation, c'est le fait qu'il y a entre les deux expressions une correspondance mutuelle en ce qui concerne les consonnes et leur ordre» (Larcher, 2008, 87).

Voici un exemple avec le mot نَقَرَ [naqara] (il a cliqué), dérivé de la racine NQR (cliquer).

#### 3.2. La grande dérivation:

Ce type de dérivation est déterminé par la relation formelle et sémantique entre le mot d'origine et le mot dérivé, et non par l'ordre des consonnes présentes. Muhammad al-Jurjani voit que «la grande dérivation, c'est le fait qu'il y a entre les deux expressions correspondance mutuelle, formellement et sémantiquement, mais non dans l'ordre [des consonnes]» (Larcher, 2008, 87).

Voici un exemple illustrant l'utilisation de la grande dérivation: la troisième personne du singulier masculin du prétérit لَمَسَ [lamasa] (il a touché) peut être dérivée de la racine trilitère SLM (serrer la main).

#### 3.3. La très grande dérivation:

Ce type de dérivation est déterminé plutôt par la paronymie. Les paronymes sont des termes qui se ressemblent par leur forme (sonore ou graphique) sans être identiques, contrairement aux homonymes. En d'autres termes, lorsque deux unités linguistiques partagent une identité sonore (homophonie)<sup>9</sup> ou graphique (homographie)<sup>10</sup>,

<sup>8</sup> C'est une personne qui "clique".

<sup>9</sup> Identité phonique: même prononciation, mais écriture différente. Exemple en français: **mère**, **maire** et **mer**. Exemples en arabe: بَرَدَ /bara:da/ (limer) et بَرَدَى /bara:dá/ (C'est le nom du fleuve qui traverse la capitale Damas); عَادَ /ʔa:da/ (retourner, revenir) et عَانَى /ʔa:dá/ (être hostile à); عَلَا /ʔa:la:/ (s'élever) et عَلَى /ʔa:lá/ (sur: préposition); هَاظَ /ha:la/ (effrayer) et هَالَهُ /ha:la/ (halo); عَافَ /ʔa:fa/ (renâcler: avoir de la répugnance pour quelque chose) et عَافَى (guérir) /ʔa:fá/.

<sup>10</sup> Identité graphique: même écriture, mais prononciation différente. Exemple en français: Je **sens**/Le **sens**. Exemples en arabe: شِعْرَ /ʃiʔr/ (poésie) et شَعْرَ /ʃaʔr/ (cheveux); أَمَ /ʔum/ (mère) et أَمْ /ʔam/ (ou: conjonction de coordination).

il n'est pas pertinent de parler de paronymie. À titre d'exemple, nous présentons les termes suivants: فرمت (formater)<sup>11</sup> et فرمل (formoler)<sup>12</sup>.

À son tour, Muhammad al-Jurjani constate que « la très grande dérivation, c'est le fait qu'il y a entre les deux expressions correspondance mutuelle en ce qui concerne le point d'articulation et sémantiquement » (Larcher, 2008, 87).

Considérons à nouveau l'exemple précédent: le verbe quadrilittère فرمت [farmata] (formater) peut être tiré de son équivalent فرمل [farmala] (formoler), et inversement.

Concernant l'application de la dérivation arabisante dans la création des termes informatiques en arabe, nous allons démontrer comment ce principe peut être appliqué de manière systématique à des mots déjà arabisés et intégrés dans la langue arabe.

#### 4. Termes informatiques anglo-américains et dérivation arabisante:

Compte tenu des éléments mentionnés précédemment, la dérivation constitue une source inépuisable d'enrichissement terminologique au sein de la langue arabe, particulièrement lorsqu'il s'agit de la "petite dérivation". Une autre méthode d'enrichissement linguistique repose sur l'arabisation de milliers de termes étrangers, permettant ainsi leur intégration dans la langue arabe. Parmi ces mots étrangers, nombreux sont ceux qui ont été arabisés, intégrés et dérivés pour créer des termes liés au domaine de l'informatique. Jetons un regard sur le tableau suivant:

MOT ÉTRANGER		ÉQUIVALENTS ARABISÉS	MOTS DÉRIVÉS
ANGLAIS	FRANÇAIS		
Fax	Fax	فاكس، فكس.	فاكسات /fa:ksa:t/ (Fax n. m. pl.)
Computer	Ordinateur	كمبيوتر، حاسب آلي، حاسوب.	كمبيوترات /kumbju:tra:t/ (Ordinateurs); حَوْسَب /ħau:saba/ (Computériser); حَوْسَبَةٌ /ħau:sabaṭ/ (Computérisation); محوَسِب /muħau:sib/ (Personne qui computérise); محوَسَب /muħau:sab/ (Computérisé); حواسيب /ħau:a:si:b/ (Ordinateurs).
Program	Programmer	برمج	برمجة /barma dʒaṭ/ (Programmation); مُبرمج /mubarmidʒ/ (Programmeur); مُبرمج /mubarma dʒ/ (Programmé).
Surf	Surfer	تصفح	تصفح /tasʿa fuħ/ (Navigation); مُتصفح /mutasʿa fiħ/ (Surfeur); مُتصفح /mutasʿa faħ/ (Surfé).
Phone	Téléphone	تلفون، هاتف.	تلفن /ta lfana/ (Téléphoner); تلفنة /ta lfanaṭ/ (Téléphonie); مُتلفن /muta lfin/ (Personne qui téléphone); هاتف /hata fa/ (Téléphoner); هاتفه /ha:tifaṭ/ (Celle qui téléphone); هاتف /hatf/ (Coup de fil); هتاف /huta:f/ (Coup de fil); مهتوف /mahtu:f/ (Téléphoné).

<sup>11</sup> Donner un format à (un support de données).

<sup>12</sup> Désinfecter avec du formol.

Television	Télévision	تلفزيون، تلفاز، تلفزة، رائي، مرناة.	تلفز /ta lfaza/ (Téléviser); مُتلفز /muta lfiz/ (Personne qui télévisé); مُتلفز /muta lfaz/ (Télévisé).
------------	------------	--	---

D'après le tableau ci-dessus, il apparaît que l'arabisation a été réalisée en modifiant la forme des termes étrangers afin de les rendre conformes aux règles phonétiques, morphologiques et syntaxiques de l'arabe, en vue de leur soumission aux principes de la dérivation arabisante. En ce qui concerne la terminologie informatique arabe, nous valorisons les travaux de diverses Académies de langue arabe afin d'élaborer la terminologie technique. Ces Académies ne cessent de proposer des solutions aux problèmes rencontrés dans l'arabisation, la diffusion et la "normalisation" des termes techniques et scientifiques, tout en favorisant leur adoption à l'échelle du monde arabe. Examinons de plus près le rôle qu'elles jouent.

#### 4.1. Rôle des Académies de langue arabe dans la terminologie technique :

Fondées pour répondre aux problématiques liées à la langue arabe, les Académies de langue arabe visent également à débarrasser cette langue des influences étrangères, notamment des termes ottomans introduits au cours de quatre siècles<sup>13</sup>: «Au début du XX<sup>e</sup> siècle, [on assiste à] la création de l'Académie de Damas et de l'Académie du Caire, dont le but est de préserver l'intégrité de la langue arabe face à l'influence dialectale et étrangère et de l'adapter aux besoins de l'époque moderne.» (Řehořová, 2007, 15). Par la suite, ces Académies ont été chargées de promouvoir le bon usage de l'arabe. Elles ont ainsi entrepris de :

- Préconiser la modération dans l'utilisation d'argot au sein du langage courant;
- Substituer certains termes étrangers par des équivalents en arabe;
- Élaborer un dictionnaire arabe adapté aux besoins contemporains;
- Enrichir la terminologie dans divers domaines scientifiques, y compris l'informatique.

Selon nous, le rôle clé de ces Académies est de normaliser les terminologies dans le monde arabe et d'arabiser les sciences: «En fait, les académies et les instituts de la langue arabe conjuguent leurs efforts dans le but de normaliser les terminologies dans les deux parties du monde arabe: l'Orient et le Maghreb.» (Mahsan, 2008, Résumé). Quelles sont les principales académies arabes? Quels rôles jouent-elles dans l'élaboration et la diffusion des termes techniques et scientifiques? Pour répondre à ces questions, nous allons mentionner et expliquer brièvement le rôle de trois académies:

- 1- Académie de langue arabe de Damas;
- 2- Académie de langue arabe du Caire;
- 3- Académie algérienne de langue arabe.

##### 4.1.1. Académie de langue arabe de Damas:

Au cours de la deuxième décennie du XX<sup>e</sup> siècle, des Académies de langue arabe ont été établies. Parmi elles, l'Académie arabe de Damas se distingue comme étant la plus ancienne, ayant été fondée en 1918 sous le patronage du roi Fayçal ibn Hussein. Elle est située dans la médersa Adiliya.

Dans "L'Académie Arabe de Damas et le problème de la modernisation de la langue arabe" (1965), Rachad Hamzaoui décrit les méthodes de travail de cette Académie: ce sont « les enquêtes linguistiques, les discussions et les décisions scientifiques.» (Semaan, 1968, Quatrième de couverture). Il précise également son rôle: «Elle met l'accent sur les solutions scientifiques pour réformer la grammaire et l'écriture et pour créer des termes techniques et scientifiques.» (Semaan, 1968, Quatrième de couverture). À cet effet, des comités spécialisés se réunissent toutes les deux semaines pour trouver les équivalents arabes appropriés à des mots de vocabulaire en langues occidentales. Les membres de ces comités, experts de l'Académie, consultent parfois des spécialistes externes pour des compétences spécifiques.

##### 4.1.2. Académie de langue arabe du Caire:

L'Académie arabe du Caire « est fondée en 1932 sous le règne du roi Fouad, mais on a commencé à y travailler en 1934 »<sup>14</sup>, parallèlement à celle de Damas. (<https://www.al-madina.com>). Concernant son rôle dans l'arabisation des termes étrangers, cette Académie est chargée de créer des équivalents en arabe pour les lexiques spécialisés qui « ont pour langue de départ l'anglais ou le français ou les deux » (Lelubre, 2008, 285).

<sup>13</sup> La domination ottomane sur les pays arabes a duré quatre siècles.

<sup>14</sup> Nous avons traduit cette citation de l'arabe.

Étant donné que ces lexiques appartiennent au moins à deux langues étrangères, leurs équivalents arabes « font éventuellement l'objet d'une définition en arabe. Il en est de même pour les lexiques établis par l'Académie arabe du Caire, tous anglais-arabe, et pour les lexiques publiés par des maisons d'édition privées. » (Lelubre, 2008, 285). De plus, l'Académie poursuit activement la compilation des « termes arabes qui ont fait l'objet d'une "normalisation" au niveau de tous les pays arabes. » (Lelubre, 2008, 285).

#### 4.1.3. Académie algérienne de langue arabe:

Pour les pays du Maghreb, nous recommandons « l'Académie algérienne de la langue arabe créée en 1986 » (Taleb Ibrahim, 2006, 207-218). La colonisation française de l'Algérie a profondément influencé et nuï à la langue arabe: « Le français, langue imposée au peuple algérien par le feu et le sang, a constitué un des éléments fondamentaux utilisés par le pouvoir colonial pour parfaire son emprise sur le pays conquis et accélérer l'entreprise de déstructuration, de dépersonnalisation et d'acculturation » (Taleb Ibrahim, 2006, 207-218). Afin de contrer cette politique de francisation, il était nécessaire de mettre en place des « institutions telles que l'Académie algérienne de la langue arabe » (Taleb Ibrahim, 2006, 207-218). L'objectif était d'offrir aux Arabes, en général, et aux Algériens, en particulier, les moyens de valoriser leur langue nationale et maternelle, de la pratiquer activement et de la protéger contre toute influence étrangère. Nous parlons ici de la Loi n° 86-10 du 19 août 1986, instituant de l'Académie algérienne de langue arabe.

Nous pouvons lire, à l'article 6 de la présente loi, que « pour réaliser ses objectifs, l'académie se dote des moyens scientifiques appropriés en vue [d'] établir, selon une classification moderne, un lexique moderne complet, comprenant le vocabulaire scientifique et technique, touchant aux différents domaines, ainsi que les autres termes consignés dans les lexiques ordinaires » (<http://www.axl.cefan.ulaval.ca>).

Concernant l'élaboration des termes techniques et scientifiques en langue arabe, cette Académie souligne que « la question [...] de la création néologique et de la terminologie scientifique, clé de l'adaptation du lexique arabe à la vie moderne, demeure inextricable. » (Taleb Ibrahim, 2006, 207-218).

Cependant, certains mots étrangers liés à l'informatique ne peuvent pas être adaptés aux règles existantes ni se conformer au principe de dérivation arabisante, ce qui pose la problématique de l'intégration de la terminologie informatique étrangère dans la langue arabe.

#### 4.2. Réalité et enjeux:

L'arabisation des termes étrangers est une pratique ancienne. Les Arabes l'ont en effet adoptée lors de leurs premiers échanges avec la civilisation occidentale, particulièrement en ce qui concerne les nouvelles technologies telles que l'informatique. Cependant, l'intégration de la terminologie informatique étrangère dans la langue arabe présente certaines difficultés, et le processus d'arabisation associé à ces termes rencontre parfois un double obstacle. D'une part, l'intégration des termes informatiques en langue arabe constitue un outil pertinent « pour observer les faits "d'instabilités terminologiques" et le cheminement vers l'unification des termes dans le domaine en question. » (Amattouch, 2005, 450). À titre d'exemple, le terme Internet, largement reconnu mondialement, dispose de plusieurs équivalents en arabe: إنترنت /?intirmit/, شبكة /ʃa:bikaʔ/, معام /miʔma:m/, شبكين /ʃabki:n/, شبكينة /ʃabki:naʔ/, نت /nit/. Cette diversité terminologique témoigne d'une certaine ambiguïté lexicale. Un autre exemple est celui du terme anglo-américain Computer. Pour ce terme, nous trouvons les équivalents suivants: حاسوب /ha:su:b/, حاسب /ha:sib/, كومبيوتر /ku:mbju:tir/, كمبيوتر /kumbju:tir/, نظام /nadʔd'a:maʔ/. Cela illustre également une certaine absence de standardisation dans la traduction des mots arabisés. D'autre part, un problème notable réside dans la difficulté d'appliquer le principe de la dérivation arabisante à certains termes liés à l'informatique, ceux qui ont été intégrés dans la langue arabe, car ils ne répondent pas aux critères spécifiques de cette langue. Analysons de près le processus de dérivation en langue arabe, qui repose sur trois éléments essentiels: la racine, le schème et le mot. Mohamed Bouallègue et al. voient que « certains schèmes ne peuvent pas aller avec certaines racines. Si la majorité des mots de la langue peuvent toujours être ramenés à une racine et à un schème, toutes les racines et tous les schèmes ne peuvent être croisés pour former des mots de la langue arabe. » (Bouallègue et al., 2008, 7). À titre d'exemple, considérons le terme anglais computer (en français: ordinateur) qui s'intègre comme un emprunt linguistique dans la langue arabe, avec une forme arabisée كمبيوتر /kumbju:tir/. Étant donné que le terme

كُمبُوتِر /kumbju:tir/ ne dérive ni d'une racine, ni d'un schème, le principe de la dérivation arabisante ne s'y applique que dans certains cas spécifiques tels que: كُمبُوتِرَات /kumbju:tra:t/ (français: ordinateurs), كُمبُوتِرَان /kumbju:tra:n/ (français: deux ordinateurs), كُمبُوتِرِي /kumbju:trj/ (français: mon ordinateur), etc. De plus, nous constatons que lorsqu'un mot arabisé dépasse six lettres, comme dans le cas de كُمبُوتِر /kambju:tir/, il devient totalement impossible de l'associer à une racine permettant de dériver d'autres mots.

En langue écrite, le terme حَاسِب /ħa:su:b/ est privilégié, car il est dérivé de la racine trilitère ح س ب HSB, (compter ou calculer).

### 4.3. Approches et perspectives:

Bien que l'intégration de la terminologie informatique étrangère dans la langue arabe soit semée d'embûches et engendre plusieurs problématiques, on peut discerner, à travers l'arabisation de cette terminologie, des approches susceptibles de surmonter ces défis. Ces approches attestent que la langue arabe, grâce à son génie, est parfaitement capable de gérer l'intégration des termes étrangers et de créer de nouveaux mots à partir de leurs formes arabisées. Prenons l'exemple du verbe quadrilitère بَرْمَجَ /barmadʒa/ qui représente l'adaptation arabisée du mot anglais program (français: programmer). À partir de cette forme arabisée, les Arabes parviennent à générer plusieurs termes en appliquant divers mécanismes de dérivation: « Il s'agit de l'ensemble de consonnes et/ou de voyelles qui "habillent" les consonnes de la racine afin de former des mots.» (<https://dumas.ccsd.cnrs.fr>). C'est fascinant de voir la richesse des dérivés à partir du verbe بَرْمَجَ /barmadʒa/!

En voici quelques exemples: بَرْمَجَات /barmadʒa:t/ (français: programmations), مَبْرَمِج /mubarmidʒ/ (français: programmeur), مَبْرَمَج /mubarmadʒ/ (français: programmé), بَرْمَجِيَات /barmadʒja:t/ (français: logiciel). Il est certain que la dérivation arabisante contribue à élargir les possibilités dans l'arabisation des termes informatiques, tout en facilitant l'élaboration de nouvelles expressions et concepts. Elle nous semble d'une grande importance, puisqu'elle autorise la création de mots informatiques en s'appuyant exclusivement sur le potentiel intrinsèque de la langue arabe. Par exemple, le mot مِعْمَام /miʔma:m/ qui représente une adaptation arabisée du terme Internet, créée par l'Académie de langue arabe de Damas, semble issu de de la racine م م م ع ʔMMM (généraliser). Par ailleurs, le mot مِعْمَام /miʔma:m/, formé selon le schème \*i\*\*A\*, est en adéquation sémantique avec la racine dont il dérive. Il en résulte un nouveau terme relevant de la terminologie informatique arabe, directement issu de la structure interne de la langue.

### 5. Conclusion:

En conclusion, il est constaté que la langue arabe, à l'instar des autres langues vivantes, bénéficie de procédés néologiques efficaces grâce à la souplesse de son système morphologique et à la capacité de son vocabulaire à s'enrichir par divers moyens tels que la dérivation, la composition et l'emprunt. Comme évoqué plus haut, la dérivation dans la langue arabe implique la reconstitution de la racine trilitère (ou quadrilitère), capable de contenir à la fois des voyelles courtes ou longues et des consonnes: cette racine se transforme alors sous différentes formes phonétiques, morphologiques et sémantiques. Pour le dire autrement, la dérivation arabisante a pour objectif de modifier la constitution de la racine trilitère afin de former, à partir d'elle, des mots nouveaux ayant des sens différents. Il est évident que l'ensemble des mots dérivés d'une racine commune comporte des sens ayant, les uns avec les autres, une certaine analogie. Cela nous amène à dire qu'il est souvent possible de réutiliser des termes et des expressions provenant du corps de la langue arabe pour créer des significations nouvelles. À la fin, nous observons que la langue arabe possède des mécanismes efficaces pour intégrer les termes informatiques étrangers sans difficulté majeure. De plus, elle est en mesure de créer des mots à partir de leur forme arabisée, démontrant ainsi son aptitude à assimiler les sciences contemporaines.

## المراجع العربية:

1- الشوكاني: محمد بن علي، إرشاد الفحول إلى تحقيق علم الأصول، تحقيق: أبي مصعب محمد سعيد البديري، بيروت: دار الفكر، ط1، 1992، ج 1.

2- المدينة أون لاين، صحيفة يومية. إنشاء مجمع للغة العربية بالقاهرة. 15/كانون الثاني/2025.

<https://www.al-madina.com/article/164253/%D8%A5%D9%86%D8%B4%D8%A7%D8%A1-%D9%85%D8%AC%D9%85%D8%B9-%D9%84%D9%84%D8%BA%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D8%B9%D8%B1%D8%A8%D9%8A%D8%A9-%D8%A8%D8%A7%D9%84%D9%82%D8%A7%D9%87%D8%B1%D8%A9>

3- معلوف: لويس، المنجد في اللغة العربية المعاصرة، بيروت: دار المشرق، 2001، ص1641.

## Références bibliographiques et webographiques:

- 1- ALFIA (Shai), Comment surmonter les difficultés des élèves francophones à l'écrit en hébreu?, 2020, page électronique consultée le 03 mars 2025, sur (<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02936136v1/document>).
- 2- Algérie, Loi n° 86-10 du 19 août 1986 portant création de l'Académie algérienne de langue arabe, page électronique consultée le 03 février 2025, sur ([http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie\\_loi-86-10-1986.htm](http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie_loi-86-10-1986.htm)).
- 3- AMATTOUCH (Mhammed), « Quelques problèmes de la traduction technique vers l'arabe: l'exemple des technologies nouvelles », Arabica, 52(3), juil. 2005, p. 450-455.
- 4- BOUALLÈGUE (Mohamed) et al., Un système de génération et étiquetage automatique de dictionnaires linguistiques de l'arabe, Avignon: JEP/TALN/RÉCITAL, 9-13 juin 2008, 10 p.
- 5- Dictionnaire français en ligne gratuit, Schème définition, signification et synonymes, page électronique consultée le 01 décembre 2024, sur (<https://www.le-dictionnaire.com/definition/sch%C3%A8me>).
- 6- KHOURY (Fouad), Définition d'un modèle systémique en terminologie: application à la micro-informatique, 459 f. dactyl. Th. doct: Linguistique: Université Lumière Lyon II: 1991.
- 7- LARCHER (Pierre), « Dérivation arabisante et ishtiqâq arabe: histoire d'un malentendu », p. 85-94: in Regards croisés sur les mots non simples, éd. Barbara Kaltz, Lyon: ENS-Editions, 2008. (Langages.)
- 8- LELUBRE (Xavier), « La constitution de la terminologie arabe de la physique: aspects diachroniques », p. 285-298: in Lexicographie et terminologie: histoire de mots, - Hommage à Henri Béjoint, éd. F. Maniez et P. Dury, Travaux du CRTT, Lyon: PUL, 2008.
- 9- MAHSAN (Khaled), Terminologies scientifique et technique dans le monde arabe, terminologie du langage économique: essai de modélisation d'un dictionnaire de terminologie du système bancaire, 312 f. dactyl. Th. doct: Sciences du langage: Paris III: 2008.
- 10- ŘEHOŘOVÁ (Jana), Emprunts arabes en français, 113 f. dactyl. Th.: Département de langue et littérature françaises: l'Université Masaryk de Brno: 2007.
- 11- SEMAAN (Khalil I.), Linguistics in the Middle Ages: Phonetic Studies in Early Islam, Leiden: E. J. Brill, 1968, 80 p.
- 12- TALEB IBRAHIMI (Khaoula), « L'Algérie: coexistence et concurrence des langues », L'Année du Maghreb, I, Paris, CNRS Éditions, 2006, p. 207-218.